



## Informations aux habitants de Chêne-Pâquier

Nous espérons que ce nouveau tous-ménages vous trouve en bonne forme.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces informations et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bonne santé et bel automne à toutes et tous.

Votre Municipalité

### Santé publique – Quelques rappels des mesures d'hygiène au quotidien



### Entraide et solidarité

Le groupe WhatsApp « Solidarité Chêne-Pâquier » est toujours vivant ! Aujourd'hui encore, il permet d'offrir ou de demander des services.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe : faites la demande à Dominique Dupertuis.

Si vous n'avez pas cette envie ou pas les moyens techniques d'y accéder, prenez contact avec un voisin ou la commune. Vos propositions ou vos besoins seront relayés au groupe.

### Du poisson frais

Un pêcheur professionnel livre son poisson au village tous les 15 jours. Une commande groupée pour le village est organisée par Mme Dominique Dupertuis via le groupe WhatsApp.

### Révision du Plan général d'affectation communal et de son règlement (PGA)

L'étroite collaboration avec le Bureau Jaquier Pointet a permis de mettre sur pied le projet de nouveau plan communal, PACom, et le nouveau règlement. Le dossier est actuellement entre les mains du Canton pour un examen préliminaire.



---

## Eau potable

---

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a publié une nouvelle directive concernant le Chlorothalonil dans l'eau potable. L'OSAV prolonge le délai de mise en conformité à deux ans.

L'AIEMGF avait immédiatement pris des mesures pour réduire la teneur en Chlorothalonil, en supprimant les bras de sources non conformes. Actuellement, la présence de Chlorothalonil dans notre eau ne dépasse pas le seuil autorisé de 0.1. Elle est propre à la consommation.

Pour palier à ces problèmes sanitaires et à la pénurie temporaire d'eau à la belle saison, des solutions ont d'ores et déjà été adoptées. Nous verrons ainsi le réseau AIEMGF s'étendre et se connecter sur le réseau du CREB (communes de la rive droite de la Broye).

---

## Chemins

---

**Arbres et haies le long de la route** : les arbres, arbustes, haies, etc. plantés dans les propriétés bordières, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité, les signaux de circulation, miroirs, plaques indicatrices des noms de rues, numéros de maison ou lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons. Tailler à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

**Propreté des chemins** : toute personne qui salit la voie publique est tenue de la remettre ou de la faire remettre, à ses frais, immédiatement en état de propreté.

---

## Élections municipales

---

Le dimanche 7 mars 2021, à 09.00 heures, se tiendront les élections municipales.

Il s'agira, pour notre commune, d'élire cinq personnes à la Municipalité. Mme Viviane Pochon et M. Guy-Cyrille Jaquier ne se représentent pas.

Envie de vous investir pour votre village, de participer à l'organisation et à la bonne marche du fonctionnement d'une petite commune, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Président du Conseil général, du Syndic ou d'un-e Municipal-e. La manière de procéder vous sera communiquée.

---

## Agenda

---

Votations fédérales	dimanche 29 novembre 2020
Conseil général	lundi 14 décembre 2020 à 20h15 (le lieu sera communiqué ultérieurement)

---

Pensez à consulter notre site <https://www.chene-paquier.ch>